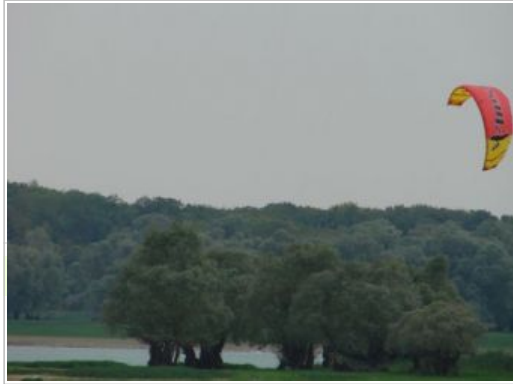


Pratique de la planche à voile et du kitesurf +



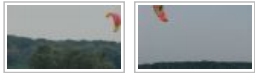
Activités de loisirs / sportives > Activités nautiques sans moteur > Planche à voile/Flysurf

Latitude: 48.248661
Longitude: 4.333757
Google Streetview

Presentation

La pratique de la planche à voile et du kitesurf est autorisée selon l'arrêté préfectoral N°07-1225 sur le lac d'Orient après vous êtes acquittés du droit de navigation auprès de la Capitainerie de Mesnil Saint Père

N'hésitez pas à nous contacter.



Coordonnées

Pratique de la planche à voile et du kitesurf

Capitainerie de Mesnil Saint Père



Tel 03 25 41 28 30

Fax 03 25 41 08 04

Mail port.mesnil@cg10.fr